



Pour une sociologie des professions au Proche-Orient

Elisabeth Longuenesse

► **To cite this version:**

Elisabeth Longuenesse. Pour une sociologie des professions au Proche-Orient. Elisabeth Longuenesse. Professions et société au Proche-Orient, Presses Universitaires de Rennes, pp.13-24, 2007. halshs-00361020

HAL Id: halshs-00361020

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00361020>

Submitted on 12 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROFESSIONS ET SOCIÉTÉ AU PROCHE-ORIENT

INTRODUCTION GENERALE

Pour une sociologie des professions au Proche-Orient

L'ambition de ce livre est de poser quelques jalons pour une étude sociologique des « professions », en tant que constructions sociales fondées sur une activité de travail associée à un savoir spécialisé, dans les sociétés du Proche-Orient arabe. Il propose à cet effet une mise en perspective de travaux portant sur quelques groupes professionnels ayant occupé une position plus ou moins centrale dans le processus de développement de plusieurs pays de la région. Ce faisant, il s'agissait aussi de mettre en lumière les paradigmes qui avaient guidé l'analyse des événements et des situations et de les soumettre à une réappréciation critique.

Les premières professions auxquelles je me suis intéressée, celles d'ingénieur puis de médecin, ont été au cœur d'un projet sociopolitique caractérisé par l'idée que le développement scientifique et technique est source de progrès social. Au 19^e siècle, la diffusion des sciences européennes au Proche-Orient introduit une rupture radicale avec les savoirs et les pratiques hérités de l'ancienne tradition scientifique arabo-islamique. On assiste à une réinvention de professions dont la légitimité se fonde désormais sur l'importation des sciences européennes. A la même époque, les réformes juridiques et institutionnelles, les innovations technologiques, sont à l'origine du développement d'un nouveau rapport au savoir de nouvelles professions, dans le domaine du droit, dans l'enseignement, mais aussi d'un nouveau type d'hommes de culture, journalistes, écrivains, "intellectuels".

Ces nouvelles professions fourniront nombre de dirigeants des mouvements nationalistes : ce sont d'abord, massivement les avocats ; les médecins arrivent un peu plus tard. Les ingénieurs apparaîtront sur le devant de la scène après les indépendances, dans une phase de construction, de mise en œuvre puis de crise du projet de développement et du modèle qui le porte. Les uns et les autres ont été identifiés d'abord comme des "élites modernisatrices", puis comme faisant partie de ces "nouvelles classes moyennes", qualifiées de modernes, porteuses de changement, capables de faire sortir leur pays du "retard" dont ils

souffrent au sortir de la période d'occupation étrangère. Pour certains idéologues radicaux, ces "classes moyennes", qualifiées alors de "petite-bourgeoisie", pouvaient susciter la méfiance pour leur collusion potentielle avec les classes dominantes ou avec l'étranger. Mais jamais n'était remise en question l'importance des savoirs modernes dont ils étaient porteurs, de la science et de la technique, et du rôle essentiel des ingénieurs, médecins, agronomes, chimistes, ou techniciens, dans le combat pour une société meilleure, ainsi que dans un processus de sécularisation suscitant une large adhésion d'une grande partie des classes dominantes comme des classes moyennes. De l'époque des réformes mises en œuvre dans le cadre de la politique des *tanzimât* ottomanes au milieu du 19^e siècle, à celle du « socialisme arabe », nassérien ou baassiste, ce rôle était indissociable d'un projet politique de construction nationale. Les questions de société étaient alors d'emblée des questions politiques.

Dans les années 1970, il est tout à fait remarquable qu'au delà des divergences idéologiques, discours des acteurs et discours des observateurs s'accordaient assez largement sur une idée commune du devenir de ces sociétés que l'on situait encore dans le "Tiers-Monde". Si les voies susceptibles d'assurer leur développement faisaient débat, l'idée même du développement semblait s'imposer. Le rôle central des "nouvelles classes moyennes" dans le processus de modernisation, faisait partie de ces évidences partagées par la plupart des analystes et des chercheurs, quelles que soient par ailleurs les divergences d'appréciation quant aux modalités de cette modernisation, au rôle de l'État, de l'entreprise ou du marché. L'État développementaliste, le plus souvent autoritaire, était porté par ces classes moyennes (ou tout au moins par une fraction d'entre elles) qui, au lendemain de l'indépendance, avaient combattu les vieilles notabilités urbaines accusées de collusion avec le colonisateur, de confiscation du pouvoir à leur profit, et surtout d'être incapables de développer l'économie. Leur projet était de mettre fin à cette confiscation et de mettre enfin les ressources du pays au service du peuple.

Cependant, à partir des années 1980, en Égypte ou en Syrie, la massification de l'enseignement avait entraîné un processus de déclassement des nouvelles générations de diplômés. La montée de l'influence islamiste a souvent été considérée comme résultant du sentiment de frustration qui en est résulté. Ces mêmes professions, porteuses du projet modernisateur, seront bientôt le fer de lance d'une contestation se réclamant de l'islam tandis que leurs organisations syndicales et professionnelles se transforment en lieu d'affrontement avec le pouvoir. L'échec des projets de développement dont ces mouvements sont une expression parmi d'autres, met désormais au premier rang des préoccupations des chercheurs la question de l'évolution des régimes et de la démocratie. C'est à ce titre que les "syndicats professionnels" ont suscité un intérêt grandissant, comme nouveaux représentants de la "société civile", plus que comme organisations représentant les intérêts de groupes particuliers.

C'est donc à partir d'une interrogation concernant la relation entre un État, une société et un projet de développement, et les "acteurs" et groupes sociaux porteurs de ce projet et portés par ce projet, que j'ai d'abord rencontré les ingénieurs, avant de m'intéresser aux médecins. Si cette rencontre m'a progressivement amenée à réfléchir sur les enjeux de la revendication du statut attaché à certaines catégories de professions, et à partir de là, sur ce qu'on entend par "profession"¹, j'ai d'emblée été confrontée à la question de l'État et de son rôle dans l'émergence de ces professions, puis dans leur reconnaissance. L'étude des organisations professionnelles, syndicats, ordres, associations, en tant qu'elles représentent ou

¹ En quoi certaines activités professionnelles se distinguent-elles et se voient-elles attribuer un statut particulier? Que recouvre cette distinction? Dans quelle mesure retrouve-t-on la distinction anglo-saxonne entre *professions* et *occupations*?

traduisent la manière dont un groupe professionnel s'inscrit dans cette interface entre la société et l'État, s'imposait pour comprendre la relation que ce groupe entretient, à travers l'organisation professionnelle qu'il se donne, avec les pouvoirs publics.

Parce que cette question de l'État, des forces et des intérêts qu'il représente, de la nature du projet de développement qu'il met en œuvre, était centrale dans ma problématique, je ne pouvais échapper à la question de la place du politique dans les processus que j'explorais : j'ai donc été amenée à exploiter des travaux de politologues, tout en m'efforçant de préciser ma position vis-à-vis d'une discipline bien mieux représentée dans le champ des études sur le monde arabe que la sociologie ou même que l'anthropologie. En effet, autant la pluridisciplinarité me semble précieuse pour les éclairages complémentaires et fructueux qu'elle peut apporter sur un objet, autant un positionnement disciplinaire clair reste, à mon sens, indispensable pour préciser un questionnement, une problématique, les conditions de la construction d'un objet – quitte à rendre compte des effets de brouillage des frontières disciplinaires que peuvent produire certaines situations historiques particulières. C'est ainsi que j'ai fait le choix de défendre fortement l'intérêt d'un questionnement sociologique sur un objet, les "syndicats professionnels" (*niqâbat mihaniyya*)², qui était traditionnellement plutôt traité par les politologues. Cette prééminence des politologues s'explique d'un côté, par la tendance de la sociologie dans les pays arabes à privilégier les études empiriques quantitatives, de l'autre, et symétriquement, celle des études "occidentales" sur le monde arabe à privilégier l'entrée par le politique : les premiers travaux de Donald Reid³, ceux de Robert Springborg⁴ ou de Clement H. Moore⁵ le montrent bien. En choisissant de m'y intéresser en tant que sociologue, je proposais donc un déplacement de regard fondé sur l'idée que les dynamiques sociales peuvent et doivent être considérées pour elles-mêmes (si elles sont indissociables du politique, elles ne sont pas plus fabriquées par le politique que le contraire), et les groupes mobilisés et encadrés dans ces syndicats professionnels sont d'abord des constructions socio-historiques exprimant ou révélant des enjeux sociaux dont il fallait tenter de comprendre la nature, sans les réduire à une simple instrumentalisation par le politique. A l'inverse, on comprendra que les travaux des sociologues que j'ai le plus exploités, qui m'ont le plus stimulée, ont été ceux qui inscrivaient leur réflexion dans une vision d'ensemble de la société, du rapport à l'État ou au pouvoir.

Mais dans le cheminement dont cet ouvrage tente de rendre compte, on relèvera que cette question du rapport au politique, omniprésente dans les deux premiers chapitres, s'estompe dans les deux suivants où, au contraire, la réflexion s'inscrit plus fortement dans une problématique relevant du champ de la sociologie des professions, à travers la question de la professionnalisation et du rapport au marché.

Ce n'est, me semble-t-il, pas plus le fait du hasard, que de la simple adhésion facile à un changement de paradigme dominant dans le champ académique. L'hypothèse que je propose, à l'étape actuelle de ce travail – et pour les pays auxquels il est consacré – est en

² Ici, dans le sens de syndicats regroupant des professions fondées sur la possession d'un diplôme de niveau supérieur. Voir ch. 3.

³ D. Reid, « The Rise of Professions and Professional Organization in Modern Egypt », *Comparative Studies in History and Society*, XVI/1, 1974, p. 24-57 ; « The National Bar Association and Egyptian politics », *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 7, n. 4, 1974, p. 608-646 ; *Lawyers and politics in the Arab world, 1880-1960*, Minneapolis, Chicago, Bibliotheca islamica, 1981, 435 p.

⁴ R. Springborg, « Professional Syndicates in Egyptian Politics, 1952-1970 », *IJMES*, IX/3, 1978, p. 275-295.

⁵ C. H. Moore, « Les syndicats professionnels dans l'Égypte contemporaine: l'encadrement de la nouvelle classe moyenne », *Maghreb-Machrek*, 64, 1974, p. 24-34 ; *Images of Development, Egyptian Engineers in Search of Industry*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts and London, England, 1980, 250 p.

effet celle d'un processus d'autonomisation du champ professionnel par rapport à d'autres champs du social, suite à l'affaiblissement de l'emprise de l'État sur l'économie et à la pression croissante du marché : autonomisation paradoxale et contradictoire, puisqu'elle s'accompagne d'une montée du paradigme "libéral" et du modèle que Claude Dubar et Pierre Tripier⁶ qualifient de "profession illégitime", où la valorisation de la dimension individuelle de la compétence disqualifie toute forme de solidarité et de contrôle collectif – tout en étant en butte à des tendances contraires et à la confrontation entre logiques "communautaires" et logique professionnelle. J'y reviendrai en conclusion.

En tout état de cause, l'ouverture des marchés et les réformes économiques imposées par le développement du libre-échange, la privatisation des entreprises publiques et la présence accrue des firmes multinationales, en lien avec le recours à l'aide étrangère⁷, sont sans doute en train d'ébranler les fondements même d'un système sociopolitique structuré par cette centralité de l'État dans la vie sociale et économique. Le bouleversement du marché de l'emploi qui en découle touche particulièrement les diplômés, dont les effectifs ont cru de manière exponentielle en deux ou trois décennies. Les conditions de formation évoluent, les différenciations internes s'accroissent et les stratégies professionnelles doivent s'adapter. Les ingénieurs "bâisseurs", au service de l'État, profession emblématique de la période développementaliste, cèdent la place aux hommes d'affaires, entrepreneurs, gestionnaires, experts-comptables. La "professionnalisation" est désormais soumise à la logique du marché, plus qu'à un projet de développement des ressources humaines piloté de manière volontariste par l'État. Dans le champ de la recherche, tout se passe comme si ce basculement avait un effet de révélateur sur les logiques professionnelles à l'œuvre, permettait de poser de manière plus fine la question des "modèles", du poids respectif de l'histoire, des influences étrangères, des contraintes économiques et politiques et incitait le (la) sociologue à aborder des questions longtemps laissées au politique.

Ce faisant, c'est peut-être aussi une contribution à la réflexion sur les conditions d'émergence et de développement d'une science sociale hors du monde industriel développé que l'on peut proposer. On sait que la naissance de la sociologie est concomitante de l'émergence de la "question sociale" et de l' "invention du social", dans le contexte de sociétés industrielles qui se caractérisent par l'autonomisation du marché et la naissance d'une "société civile", distincte et autonome de la "société politique"⁸. Dans le cas français, Jacques Donzelot souligne que le "social", tel que découvert, ou plutôt inventé, par Durkheim, serait « une fiction efficace dont la portée explicative quant au fonctionnement des sociétés ne vaut que par relation avec ces deux fictions que sont l'individu en tant que principe d'intelligibilité de la réalité sociale et la lutte des classes en tant que moteur de l'histoire »⁹. *Mutatis mutandis*, on admet généralement que la sociologie du travail est apparue aux États-Unis dans les années 1920 dans l'intervalle laissé entre les théories économiques de l'entreprise et la

⁶ C. Dubar et P. Tripier, *Sociologie des professions*, Paris, Flammarion, 1998, 256 p. (1^{er} éd.)

⁷ Aides publiques et privées, bilatérales ou multilatérales, souvent négociées dans le cadre des plans d'ajustement structurel avec les institutions financières internationales, Fonds Monétaire International et Banque Mondiale.

⁸ A. Zghal a très finement analysé les modalités de la "découverte" du concept de société civile dans le monde arabe, à la suite de sa redécouverte en Europe, dans le contexte de l'effondrement du communisme, en l'inscrivant dans la longue durée de l'histoire intellectuelle, de Hobbes à Gramsci, en passant par Hegel et Marx. A. Zghal, « Les enjeux politiques et épistémologiques de la réactivation et de la circulation transsociétale et transculturelle du concept de société civile », in A. Zghal, A. Oudermi, *Questions from arab societies*, ISA Arab Regional Conference, Montreal, 1997 (13-30)

⁹ J. Donzelot, *L'invention du social, Essai sur la fin des passions politiques*, Paris, Seuil, coll. Points/Essais (1^{er} éd. 1984, Fayard), p. 77.

psychologie du travail, mais qu'elle est restée longtemps dominée par une vision industrialiste du monde, « masculine, saint-simonienne, prométhéenne »¹⁰. D'un pays à l'autre, les traditions intellectuelles – à plus forte raison les traditions sociologiques – ne sont pas les mêmes et font écho à des réalités sociales particulières¹¹. Que dire alors des conditions historiques de mise en œuvre d'une réflexion sociologique dans des pays qui n'ont pas connu la révolution industrielle, où le capitalisme est importé, en même temps que le modèle de l'État nation ?

A l'époque des luttes de libération nationale et pendant plusieurs décennies, le conflit premier est celui qui oppose une société toute entière à un ennemi extérieur. La question sociale se formule d'abord comme une question nationale¹². Les dirigeants des États issus de l'indépendance se pensent comme les maîtres d'œuvre d'un projet volontariste de développement et l'économie comme la société sont soumises au politique. On ne peut les penser comme relevant d'une logique de fonctionnement autonome : elles doivent se soumettre à la volonté des politiques. Il est donc difficile de faire émerger des champs de savoirs spécifiques autonomes les uns des autres. Il n'y a pas de société civile – a fortiori pas d'autonomie professionnelle. La confusion entre le savant et le politique est générale. Autant que la pression des régimes autoritaires et les limites imposées à l'expression d'une pensée critique, c'est la formulation des problèmes par la société, la manière dont ceux-ci se donnent à voir, qui expliquent la faiblesse des sciences sociales dans nombre de pays anciennement colonisés. Le colonisateur n'avait-il d'ailleurs pas donné l'exemple en subordonnant toute évolution à ses propres intérêts, en freinant ou en bloquant l'émergence d'organisations autonomes représentant les intérêts des groupes sociaux dans le cadre de leur propre société. A contrario, un des rares pays où s'est développée une pensée du social, l'Égypte, est précisément celui où la colonisation directe a été la plus courte, où un processus de modernisation avait été entamé avant l'occupation étrangère, et où un capitalisme autochtone s'est développé dès les années 1920¹³.

Sur un autre plan, comment parler de travail et de profession sans interroger les circonstances de la transformation des modes de production et de la division du travail, mais aussi des représentations et des systèmes de valeur qui leur sont liés ? C'est bien ce qu'avaient compris les fondateurs de la sociologie, que l'on pense à Émile Durkheim à propos « De la division du travail social » ou à Max Weber, dans « Économie et société ». L'étude des professions (au sens large que leur donne Durkheim, comme au sens des “professions établies” de la tradition fonctionnaliste anglo-saxonne, pour reprendre la traduction de Chapoulie) s'est développée dans des sociétés industrielles qui ont inventé le “travail” comme activité abstraite dont la valeur est susceptible d'être mesurée, tout en lui attachant une valeur

¹⁰ P. Tripier, *Du travail à l'emploi*, Bruxelles, 1991, p. 10. La sociologie du travail, dont Tripier relève plus loin qu'elle « dérive du paradigme libéral », se confond d'ailleurs au début avec la sociologie industrielle, nom sous lequel elle se développe aux États-Unis (*ibid.* p. 90-95). Dans « Le travail en miettes », ouvrage fondateur de la sociologie du travail en France, G. Friedman ne traite que du travail industriel.

¹¹ C. Dubar et P. Tripier peuvent ainsi faire un parallèle entre modèles historiques et paradigmes dominants dans la sociologie des professions (*Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1^e éd., 1998)

¹² E. Longuenesse, M. Catusse, B. Destremau, « Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen-Orient », *REMMM*, n° 104-105, 2005, p. 15-43.

¹³ Voir à ce sujet les travaux d'A. Roussillon, en particulier, « Trente ans de sciences sociales en Égypte : le bilan global de la société égyptienne, 1952-1980 », *Maghreb-Machrek*, n°113, 1986 ; (dir.), *Entre Réforme sociale et Mouvement national*, Le Caire, Cedej, 1995 ; *Réforme sociale et identité. Essai sur l'émergence de l'intellectuel et du champ politique modernes en Égypte*, Casablanca, Ed. Le Fennec, 1998

morale en tant que tel et en le plaçant au cœur du lien social¹⁴. Le rapport au travail et la relation entre savoirs et travail en ont été profondément transformés. Les traditions sociologiques ont ultérieurement divergé dans leur représentation de l'organisation du travail et des formes de solidarité qui leur était associées. C'est particulièrement sensible dans l'étude des professions, où la diversité des écoles théoriques se conjugue avec celle des héritages socioculturels et des modèles dominants dans les différents contextes nationaux¹⁵.

Mais si, pour se limiter à elle, la sociologie des professions anglo-américaine a pu susciter des débats théoriques très vifs, ceux-ci ne portent jamais sur cette centralité du travail, considérée comme une évidence, mais seulement sur la manière de l'aborder et sur le sens et les enjeux des processus de "professionnalisation". « L'étude du travail humain renvoie au fait évident mais subtil de la division du travail », affirme Hughes, pour mieux souligner que les professions les plus prestigieuses n'existeraient pas sans le travail des métiers les moins qualifiés, et proposer un programme de recherche dans lequel seraient prises en considération l'ensemble des interactions en œuvre dans les activités professionnelles : pour autant, il ne sort pas du cadre du travail lui-même et n'interroge pas plus la place du travail dans l'ensemble des rapports sociaux¹⁶. Bien plus, la définition fonctionnaliste des professions par une série de traits comme la réglementation, la formation spécialisée, l'existence d'une organisation professionnelle, le monopole, un code de déontologie etc...¹⁷ renvoie à une réalité historique et institutionnelle américaine¹⁸ et sa mobilisation à propos du cas de l'Égypte (par des politologues américains) laisse échapper des questions essentielles¹⁹. L'approche de Freidson, telle qu'il l'a développée dans ces derniers ouvrages, est certes plus sophistiquée : après avoir mis en lumière les jeux et les enjeux de pouvoir, au sein d'une profession comme dans la société plus largement²⁰, il développe un modèle théorique permettant de réintroduire une dynamique historique en « privilégiant la logique sur la substance » et en définissant le « professionnalisme » comme l'une des trois méthodes d'organisation et de contrôle du travail comme pratique combinant savoir et compétence (« *knowledge and skill* ») – les deux autres étant le marché et l'État²¹. Il reconnaît cependant lui-même d'emblée que son souci est d'articuler l'étude des professions à celle des marchés industriels du travail et n'imagine pas plus d'interroger la place du travail industriel dans la société. Abbott est peut-être l'auteur qui va le plus loin dans la mise en perspective de sa

¹⁴ On sait que c'est Adam Smith qui le premier, dans « *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* » (1835-39) construit pour la première fois le concept de travail comme mesure de la valeur. Durkheim relève à propos de la division du travail qu'« Adam Smith est le premier qui ait essayé d'en faire la théorie » et que « c'est lui qui créa ce mot, que la science sociale prêta plus tard à la biologie » (Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967, p. 1). La théorie de la valeur travail sera développée par Riccardo, puis surtout par Marx (voir Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique* (1859), Paris, Ed. Sociales, 1972, p. 35 sv.).

¹⁵ C. Dubar et P. Tripier, *op. cité*.

¹⁶ E. Hughes, *Le regard sociologique, Essais choisis* (textes rassemblés et introduits par J.M. Chapoulie), Paris, EHESS, 1996, p. 61.

¹⁷ Voir la définition classique de Harold Wilensky, « The professionalisation of Everyone », *American Journal of sociology*, 70, 1964, 137-158, utilisée par D. Reid (1974, 27-28) aussi bien que par H.C. Moore (1980, p.24).

¹⁸ P. Tripier montre comment « le Taft Hartley Act, en marquant une différence notoire entre association professionnelle et syndicat fige définitivement la séparation entre les "professions" et le reste des "occupations" » (*op. cité*, p. 143).

¹⁹ E. Longuenesse, « *Mihna* ou profession », *Mots*, 79, 2005 (119-130). Voir aussi infra, chap. 3.

²⁰ E. Freidson, *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984, 370 p. (1^{er} ed. anglaise, 1970)

²¹ E. Freidson, *Professionalism, The Third logic, On the practice of knowledge*, The University of Chicago Press, 2001, p. 179.

réflexion théorique. Pour lui « la question première est (de savoir) comment les sociétés structurent la compétence » (« how societies structure expertise ») et le « professionnalisme » (concept qu'il préfère à celui de « professionnalisation », trop normatif, selon lui), en tant que stratégie de contrôle d'un champ professionnel (« *jurisdiction* »), n'est qu'un mode d'institutionnalisation du savoir professionnel dans les sociétés industrielles. Or il y a de multiples voies possibles et l'on doit se demander non seulement pourquoi certains savoirs sont "incorporés" dans des professions, mais pourquoi certaines sociétés ont besoin de recourir à des "experts" spécialisés tout au long de leur existence, et même pourquoi la compétence est incorporée dans des personnes plutôt que dans des choses ou des règles : pour appuyer son propos, il remarque que la Chine a duré des millénaires sans savoirs spécialisés, et que si nous avons recours au professionnalisme c'est aussi que la structuration de nos activités par le marché favorise un type d'emploi fondé sur des capacités et des ressources personnelles²².

Sans doute la spécialisation professionnelle et le recours à des "experts" détenant le monopole de compétences techniques spécialisées, fondés sur un corps de savoirs théoriques abstraits, remontent-ils dans l'empire ottoman au moins au 18^e siècle, sinon avant. Si elle échappait sans doute pour une part à l'organisation traditionnelle des métiers dans la ville ottomane, la compétition entre ces experts étaient encore moins réglementée par une logique de marché. Mais l'idée de profession et d'expertise renvoie à un rapport à l'État et à un système de valeurs en toute hypothèse différents de ceux que l'on connaît dans l'Europe industrielle. On comprend pourquoi un travail sur les "professions", ou plus modestement sur quelques professions, dans des pays faiblement industrialisés dont l'histoire durant les deux derniers siècles est passée par des étapes tout à fait différentes de celle des pays industrialisés (sans oublier le moment colonial), est un défi stimulant pour le sociologue : non seulement par les précautions méthodologiques qu'il impose, mais aussi, pour les remises à jour ou les nouvelles perspectives épistémologiques sur lesquelles il peut déboucher. Dans ce travail, les questions de langue sont indissociables des problèmes de définition des catégories d'analyse et d'élaborations conceptuelles²³ et il leur est fait une place importante. On sait les problèmes que pose la traduction des textes sociologiques : les nécessaires clarifications conceptuelles imposent de prendre conscience du lien entre catégories de langue et expérience sociale et mettent en évidence le lien entre langage et société. Parler d'une société dans une autre langue que celle dans laquelle elle se dit est un défi qui peut soit être source de contresens, soit se transformer en test de scientificité.

Un tel appel à la vigilance épistémologique est aussi le résultat du travail de relecture auquel j'ai procédé et dont je rends compte dans les pages qui suivent. Le propre de la science est de progresser en mettant en lumière les limites des travaux passés, ce qui permet d'élargir ou de déplacer le regard et de découvrir littéralement des aspects jusqu'alors ignorés du réel. La particularité des sciences sociales est la présence de l'observateur à l'objet qu'il étudie. A travers le sociologue, c'est aussi la société à laquelle il appartient qui s'expose. Il n'est pas indépendant des représentations qu'elle produit sur elle-même. Les travaux sociologiques sont le double produit de questions qu'une société se pose sur elle-même et d'une tradition intellectuelle. Le recul du temps est en même temps celui que permet une évolution des questions et des problèmes, laquelle fait nécessairement évoluer les paradigmes. A travers le

²² A. Abbott, *The system of professions*, Chicago University Press, 1988, p. 323-324.

²³ E. Longuenesse, in *Mots, art. cité.*; E. Longuenesse, 2004, « Techniciens spécialistes, professionnels. Remarques sur la place des professions d'encadrement dans les nomenclatures socioprofessionnelles en Égypte et en Syrie », *Huitième journée d'études : Les cadres d'Europe du Sud et du monde méditerranéen* (LEST-CNRS, Aix-en-Provence, 19 novembre 2004), http://gdr-cadres.cnrs.fr/c_journ.htm (site du GDR Cadres).

cas d'une région, le Proche-Orient, et d'un champ de recherche, l'étude des professions fondées sur un savoir considéré comme moderne, le présent ouvrage voudrait contribuer à une telle réflexion en montrant comment les approches ont évolué, du fait autant de la dynamique propre d'une expérience de recherche que de l'évolution plus large du contexte politique et social.

Organisation de l'ouvrage

Pour mieux comprendre le contexte culturel et l'héritage historique qui continuent à marquer les représentations des hommes et des femmes d'aujourd'hui et à donner sens à leur action et à leur vécu, il fallait donner quelques points de repère historiques, tout en sachant que la manière de le faire posait d'emblée la question de la grille de lecture privilégiée. C'est l'objet du premier chapitre. Je me suis efforcée d'y rappeler les grandes transformations sociales qu'avait connues la région du Proche-Orient depuis l'époque des réformes de la fin de l'empire ottoman, les conséquences du choc de la domination étrangère d'abord indirecte, puis directe, et enfin celles des politiques mises en œuvre après les indépendances et les changements politiques des années 1950 et 60. C'est sur le fond de ces évolutions, que naissent un certain nombre de professions nouvelles, en lien avec les transformations du rapport au savoir, et des relations entre l'état et la société²⁴.

Chacun des quatre chapitres qui suivent croise un moment de l'histoire des "professions modernes" au Proche-Orient et une question particulière, discutée à travers un ou plusieurs cas, un ou plusieurs des pays qui ont constitué mon terrain d'étude. Ce faisant, j'ai essayé de montrer la complémentarité de ces approches.

Le chapitre deux revisite mes travaux sur les ingénieurs en Syrie, et discute, en la mettant en perspective, l'hésitation qui les caractérisait entre le paradigme de classe et le paradigme que je qualifie, à la suite de Gadea, de technocratique, dans lequel le concept clé est celui d' "élite". C'est aussi l'occasion de présenter un état des connaissances en réintroduisant avec force la longue durée, donc les conditions historiques particulières dans lesquelles ces professions se sont développées. L'importance de la langue et des catégories indigènes apparaît du même coup de façon éclatante, et la difficulté du transfert de catégories de la sociologie de langue française ou anglaise. Deux problèmes se posent, distincts et pourtant difficilement dissociables. D'un côté, les mots ont une histoire qui a évidemment à voir avec celle du milieu où ils sont nés et ont circulé. Le découpage que fait la langue de la réalité contribue à construire cette réalité autant qu'elle en est le reflet. Pour autant, il ne s'agit pas de confondre les catégories de l'analyse sociologique avec les catégories du sens commun. Mais, d'un autre côté, ce sont aussi les réalités historiques qui, différentes, peuvent avoir trouvé plus ou moins de ressources dans une langue pour y être restituées. La manière dont les concepts d' "élite" et de "classe" ont été traduits et travaillés dans le contexte arabe du Proche-Orient sont une illustration de cette difficulté.

Dans le chapitre trois, consacré au syndicalisme professionnel, c'est le concept de *corporatisme* que je voulais réexplorer. Ce qui m'a conduite dans deux directions, d'une part celle du paradigme national fonctionnel et de la complémentarité entre mobilisation "professionnelle" et projet national. D'autre part, la mise en perspective de deux grands types d'approche du corporatisme, l'approche privilégiée par les politologues, qui interroge le rôle de l'État dans l'organisation de la fermeture et du contrôle de tel ou tel secteur professionnel – que ce rôle soit premier, ou sollicité par les porte-parole des professions concernées ; et l'approche des sociologues, préoccupés d'abord d'analyse des marchés du travail et des stratégies professionnelles elles-mêmes. Les études sur les pays arabes du Proche-Orient dans ce domaine sont plutôt le fait de spécialistes de sciences politiques qui privilégient la première approche. Mon souci était donc de réintroduire la société dont, par hypothèse, il me semblait

²⁴ Le lecteur averti de l'histoire de la région pourra sans encombre sauter la plus grande partie de ce chapitre et aller directement à la dernière section « Savoirs modernes et nouvelles professions ».

que les dynamiques propres intervenaient prioritairement dans la construction de modèles, de représentations, de stratégies, de solidarités, même si l'État, dans un second temps, pouvait récupérer à son profit (encore faut-il prendre garde à ne pas avoir une conception trop abstraite de ce qu'est l'État) les organisations professionnelles et en durcir ou en figer le fonctionnement. Il était difficile de ne pas évoquer à nouveau l'histoire, en interrogeant l'héritage des corporations ottomanes autant que celui du corporatisme colonial : si je ne fais guère plus qu'évoquer ce point, il me semble qu'il y a là une piste de recherche tout à fait importante à explorer. Une dernière approche des « syndicats professionnels », en termes de société civile et de groupes d'intérêt²⁵, a succédé à la précédente, dans la foulée de la promotion du rôle de la société civile dans les processus de démocratisation. Si ce changement de paradigme (en est-ce vraiment un ?) signale l'influence d'une certaine science sociale américaine, peut-être faut-il y déceler des évolutions de la société, autant que dans la vie intellectuelle locale.

Le chapitre quatre, « Lutttes de classement », descend encore d'un cran dans l'échelle de l'observation, en interrogeant les compétitions aux frontières ou au sein d'un champ d'activité professionnel particulier et les stratégies d'un groupe ou d'un sous groupe professionnel pour obtenir la reconnaissance de sa qualité éminente de « profession » à l'égal d'autres professions prestigieuses. Ici, je suis confrontée à quelques unes des questions centrales d'une « sociologie des professions », qui interroge les processus par lesquels un groupe émerge et s'affirme comme partageant une compétence ou une qualification dont il détiendrait le monopole. Revisitée par les courants interactionnistes et neo-weberiens, elle s'intéresse enfin à la façon dont une « profession » émerge dans un double processus de professionnalisation au sens de spécialisation professionnelle et cristallisation d'un corps de compétences et de luttes pour le contrôle d'une « juridiction ». Le chapitre aborde cette question à partir de deux cas bien différents. D'un côté, en Égypte, celui de la profession introuvable de technicien : je propose d'analyser l'enjeu socioprofessionnel de son institutionnalisation par le biais de la création d'un syndicat, comme un enjeu de promotion sociale et non à proprement parler comme un enjeu strictement professionnel. De l'autre, deux exemples libanais de mobilisation de groupes professionnels, constitués comme segments dans un champ professionnel plus large pour l'un, à la marge d'une profession instituée et prestigieuse pour l'autre. Il m'a semblé intéressant de rapprocher ces exemples, au premier abord fort différents, pour ce qu'ils avaient en commun de révéler un enjeu de « lutte de classement », ou de lutte en vue d'obtenir une reconnaissance en lien avec un mouvement d'élévation générale du niveau d'éducation dans le pays. Loin des grands modèles évoqués plus haut, on peut néanmoins trouver que ce moment de recherche réinterroge implicitement, en les nouant de façon intéressante, le paradigme de classe (classement ?) et le paradigme fonctionnel (national professionnel), par la professionnalisation.

Le chapitre cinq, « Retour au marché », revient de façon explicite sur la typologie des modèles professionnels proposés par Dubar et Tripier. La « découverte » de la profession d'expert-comptable m'avait offert un superbe cas d'école, où j'avais pu expérimenter, dans le contexte libanais, la confrontation entre un modèle corporatiste français, un modèle britannique élitiste de société professionnelle savante, et un difficile virage libéral de marché, suite à l'emprise croissante d'un modèle professionnel mondialisé. Mais si la discussion en terme de modèle m'offrait des clés de lecture très utiles, il était d'emblée évident que les circonstances historiques et les particularités des sociétés locales introduisaient des logiques originales imposant une grande prudence dans l'analyse. La question posée dans ce chapitre,

²⁵ Voir les travaux de M. Kamil El-Sayyid, en part. *Société et politique en Égypte, Le rôle des Groupes d'intérêts dans le système politique égyptien (1952-1981)*, Dar al-Mustaqbal al-Arabiyy, Le Caire, 1983, 177 p. (en arabe).

en faisant un nouveau détour par les ingénieurs, est celle des stratégies de reconversion et d'ajustement mises en œuvre par les professionnels sur le terrain de leur pratique mais aussi par les porte-parole officiels des deux groupes considérés, face au retour de l'entreprise privée, aux nouvelles exigences de "professionnalité", au renouvellement des normes professionnelles. Or il semble que ces stratégies professionnelles se traduisent aussi dans les termes d'un discours nationaliste converti aux nouvelles valeurs du marché et de la mondialisation. D'où probablement des formes de négociation renouvelées et mouvantes entre stratégies individuelles de carrière, stratégies collectives promues par les organisations professionnelles et intérêts sectoriels ou particuliers de natures diverses qui pourraient ouvrir sur l'hypothèse d'une compétition non résolue entre le modèle libéral de la profession "illégitime" et un modèle corporatiste qui s'est généré, en tension entre emprunts exogènes et dynamiques nationalistes héritées de l'histoire de chaque pays. En concluant ainsi mon propos, je reviens en boucle sur le début de mon parcours et mets en évidence le fil conducteur d'une réflexion qui porte sur les transformations de sociétés et de pays que la domination coloniale a placés dans l'orbite et dans la dépendance d'un monde industriel occidental, face auquel ces sociétés et ces pays s'efforcent depuis un siècle d'affirmer leur autonomie, de se « réapproprier leur destin », comme aurait dit Jacques Berque.

Ce travail pose encore, j'en suis consciente, de nombreux problèmes de méthode, qu'il me faudra continuer à inventorier, à explorer, à discuter de façon systématique. Problèmes de validité des modèles théoriques et du voyage des concepts, de pertinence des comparaisons, de posture de recherche. Si l'intérêt de ce genre de démarche me semble précisément de nous confronter à ces problèmes et de remettre en question de fausses universalisations dont nous sommes obligés, en changeant d'aire culturelle, de reconnaître qu'elles ne concernent que certains types de société, il en découle une revalorisation du nécessaire retour à l'histoire : plus largement, les travaux de certains sociologues qui relisent l'histoire d'une institution ou d'un dispositif social et montrent comment la mise en lumière de leur généalogie permet d'éclairer ce qui se joue aujourd'hui, me paraissent offrir les pistes les plus fécondes pour éviter l'ethnocentrisme, autant que pour fonder les conditions de comparaisons fructueuses²⁶.

²⁶ Voir par exemple R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 ; A. Desrosières, *La politique des grands nombres, Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993 ; J. Donzelot, *L'invention du social*, Paris, Fayard, 1984 (reéd. Seuil (Points), 1994, 263 p.).